

L'Esprit de Saint Cirq Lapopie ouvert à



la lumière comme une pierre du Causse

Société des amis de

Saint Cirq Lapopie

Assemblée Générale Ordinaire – 8 mai 2021

Le 8 mai 2021 à 15 heures, sur convocation du bureau, les adhérents de la Société des Amis de Saint-Cirq Lapopie se sont réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux statuts de l'association.

12 membres, présents, ont élargé la feuille de présence, 6 autres (Josette Dajean, Camille, Pierre et Anne Théron, François Delay et Catherine Sentenac) ont participé, connectés en visio ou télé-conférence. Le Secrétaire a compté et réparti les pouvoirs non nominatifs, au nombre de 8, les pouvoirs nominatifs au nombre de 4. Ces éléments portent à 32 le nombre des adhérents présents ou représentés. Ce nombre dépassant le quorum, l'assemblée a pu se tenir et délibérer valablement. La Liste sera disponible sur le site de l'association.

Le présent Procès verbal rend compte de la totalité de échanges. Toutefois, les débats et interventions regroupés sous la mention de « questions diverses » ont eu lieu à des moments divers de l'Assemblée Générale.

Le président rappelle et présente l'ordre du jour tel qu'adressé aux adhérents lors de la convocation.

1. Présentation du rapport d'activités de l'année 2020
2. Présentation et vote du rapport moral de l'année 2020
3. Présentation et vote du rapport financier de l'année 2020
4. Quitus aux administrateurs
5. Election de nouveaux administrateurs
6. Les « Rencontres de Saint Cirq » Présentation de la saison 2021
8. Présentation et vote du budget pour 2021
9. Questions diverses

1 - Pierre Dufour présente et commente le rapport d'activité de l'année 2020, événement par événement.

2 - Le Président expose ensuite le rapport moral de l'année 2020 :

Il remercie les adhérents et les administrateurs pour leur engagement au cours de la saison écoulée et précise que le respect du programme fixé avant la saison peut être un objet de fierté pour l'association.

Il rappelle les objectifs de l'activité, donnant acte de ce que la SASCL est dans sa mission lorsqu'elle s'investit dans les projets ayant trait au patrimoine et à la culture, sans exclusive, à partir du moment où non seulement les adhérents mais aussi les habitants sont invités à y prendre part. Ainsi, le bon exercice de la SASCL continuera de comporter une partie égale de recherches ou de réalisations concrètes et d'activités ludiques, récréatives, réunions amicales, cette diversité étant la marque traditionnelle et la richesse de l'association. Le programme 2021 qui a débuté le premier mai écoulé par une action Patrimoine sur le chemin du Coustalou et s'achèvera le 23 octobre par un dîner amical de clôture ambitionne de donner corps à cette conviction.

3 - En l'absence de trésorier(e), T Théron présente le rapport financier de la saison 2020, le bilan et au quasi-équilibre mais les chiffres sont plus modestes que ceux du budget, le contexte sanitaire ayant amené le bureau à décaler une partie des dépenses programmées et réaliser des économies substantielles sur les projets réalisés.

4 - L'assemblée vote trois fois : elle approuve le rapport moral, approuve le rapport financier et donne le quitus aux administrateurs.

5 – Le Président appelle les membres qui le souhaitent à présenter leur candidature aux fonctions d'administrateurs, les nouveaux statuts permettant d'accroître sensiblement l'effectif du conseil.

Deux adhérentes se portent candidates :

Madame Françoise Millot, Domiciliée à St Cirq

Madame Marion Hardeveld, restauratrice et habitante du bourg.

Les deux candidates sont élues à l'unanimité puis félicitées et remerciées chaleureusement pour leur engagement

6 – Pierre Dufour, en alternance avec Thierry Théron, présente le projet de programme pour 2021. Il est précisé que ce programme figure intégralement à l'onglet « Programme2021 » du nouveau site web de l'Association, mis en ligne le 10 avril 2021

7 – Le Président prie Monsieur Patrice Foissac, adhérent de l'association, historien réputé de notre région de présenter comme il le souhaite, l'ouvrage qu'il a entrepris depuis 18 mois sur L'histoire de Saint-Cirq Lapopie, de ses habitants et des environs. Cette intervention particulièrement appréciée donne lieu à des échanges nourris et animés.

8 – Le temps manquant pour la présentation détaillée du Budget prévisionnel 2021, ce dernier est annexé au présent procès verbal, les adhérents étant invités à en prendre connaissance et à se former une idée en le rapprochant du programme 2021 dont il est le reflet. Les questions éventuelles recevront des réponses précises dans la forme souhaitée par les adhérents qui en formuleront la demande.

Questions diverses :

La Rose Impossible a délégué son stagiaire, Clément Gaesler, venu représenter MM Doucet et Vermesse. Clément soulève la question du Livre d'Or et indique que la Rose Impossible pourrait l'exposer à la Maison Breton.

Le Livre d'or de la SASCL qui doit faire l'objet d'un dépôt aux archives départementales est toujours au coffre. Le conseil d'administration devra rapidement se saisir à nouveau du projet, Patrice Foissac propose d'aider les administrateurs dans cette tâche.

Au nom de la Rose Impossible, Clément propose d'accueillir la SASCL à l'Espace Rignault durant les journées du Patrimoine.

Thierry Théron a rappelé l'imminence du jeune Festival de Musique « Saint-Cirq Causse et Vallée. » Les échanges ont porté sur la meilleure manière d'aider ce Festival à décoller dans de bonnes conditions. La SASCL apportera sans réserve son soutien et son expertise concrète aux Organisateurs. Le Festival sera une occasion d'inaugurer une collaboration concrète avec les autres associations de Saint-Cirq.

Monsieur Cazard a rappelé l'objet des conférences qu'il doit assurer sur les Gaulois avant pendant et après la guerre des Gaules.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et lève la séance à 17 Heures 30.

ANNEXE 1 : budget prévisionnel 2021

Cpte N°	INTITULES	prévi 2021	Cpte N°	INTITULES	prévi 2021
60	ACHATS			VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS	
	fournitures pour les activités		70	DE SERVICES , MARCHANDISES	
	marchandises (boissons, alimentation, vêtements, souvenirs.)	1500		ventes de produits finis (livres et fascicules)	
	fournitures d'entretien			prestations de services (billetterie)	1 500
	fournitures administratives	100		marchandises (buvettes, souvenirs, vêtements..)	
	achat carburant			activités annexes (location...)	
	achat d'études ou de prestation		74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	
	eau/électricité				
61	SERVICES EXTERIEURS			subvention Grand Cahors	1000
	locations (pianos + films)	500		subvention Conseil Départ. du Lot	1000
	entretien et réparations			subvention Conseil Régional	1000
	primes d'assurances	330		Subvention Etat	
	documentation générale			Autres (à préciser)	
	frais colloques, séminaires....			Subvention Commune de St-Cirq	1000
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
	personnel extérieur à l'association (artistes + conférenciers)	4400	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
	annonces et insertions			dons manuels	100
	cadeaux clientèle			collectes	
	catalogues et imprimés (affiches et flyers)	500		cotisations	1200
	publications (fac simile Livre d'Or)	300	76	PRODUITS FINANCIERS	
	voyages et déplacements		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
	missions (missionné par l'association)			sponsoring, recettes publicitaires...	500
	Réceptions / restaurants			vente de biens	200
	frais postaux et télécommunications	100		manifestations exceptionnelles (repas/bal/)	600
	frais bancaires	150			
	inscriptions/engagements				
	frais de sécurité				
	divers				
63	IMPOTS ET TAXES				
	taxe d'apprentissage				
64	CHARGES DE PERSONNEL				
	rémunération du personnel				
	cotisations URSSAF, ASSEDIC				
	médecine du travail, pharmacie				
	autres charges personnel (formation...)				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
	droit d'auteurs (sacem)				
	cotisations liées à la vie statutaire	160			
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	INFORMATIQUE (Laptop + Logiciels)				
	TOTAL DES CHARGES	8040		TOTAL DES PRODUITS	8100
	excédent de gestion	60		déficit accepté autofinancé	0
	VALORISATION AVANTAGES EN NATURE			VALORISATION AVANTAGES EN NATURE	
	mise à disposition de locaux par la commune	400		mise à disposition de locaux par la commune	400
	autres (communication, personnel)	1500		Autres (communication, personnel...)	1500
	TOTAL	1900		TOTAL	1900

ANNEXE 2 : BILAN FINANCIER SAISON 2020

	COMPTES 2020	
LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
ARTISTES		
Rémunération Artistes	1663,08	
Réception Artistes	140	
CONFERENCES	60	
reception et frais conférenciers		
ANIMATION - VIE DE L'ASSOCIATION		
Cotisations associations partenaires	50	
reception villages et membres		
AGO - AGE		
frais de bouche Evénements	435,18	
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS		
Transports collectifs		
transports individuels		
droits d'auteurs		
location de films	440	
COMMUNICATION		
Impression Edition	27,6	
site web		
fournitures de bureau		
Equipement et logiciels		
dont bien durable		
Matériel et consommable de réception		
Frais postaux		
BANQUE		
Frais bancaires	128,2	
Produits financiers		
ASSURANCE	317,53	
COTISATIONS MEMBRES		800
SUBVENTIONS		2000
BILLETTERIE		108
DONS RECUS		
PRODUITS VENDUS		
TOTAUX	3261,59	2908
RESULTAT DE L'EXERCICE		
déficit		353,59